



## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Merci de compléter ce document avec précision et de signer le règlement général de la protection des données. Pour constituer votre pré-dossier, il faudra également joindre :

- une copie simple de votre agrément,
- une copie simple de la dernière notice obtenue,
- une copie simple des évaluations sociale(s) et psychologique(s) et éventuellement des actualisations qui ont eu lieu depuis l'obtention de votre agrément,
- une lettre de présentation de votre projet d'adoption,

Et nous faire parvenir l'ensemble des documents par courriel à l'adresse suivante : [afa.information@france-enfance-protegee.fr](mailto:afa.information@france-enfance-protegee.fr) ou par voie postale à l'adresse : 4 rue Mozart, 92110 Clichy.

### Demande d'adoption accompagnée par l'Agence Française de l'Adoption

#### CANDIDAT(E)

NOM de famille (de naissance) : .....

NOM d'usage (s'il y a lieu) : .....

Prénoms :

.....

Situation matrimoniale :

- |                                      |                                    |                                      |
|--------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Marié(e)    | <input type="checkbox"/> Veuf(ve)  | <input type="checkbox"/> Divorcé(e)  |
| <input type="checkbox"/> Célibataire | <input type="checkbox"/> PACS(é.e) | <input type="checkbox"/> Concubinage |

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

Pays de naissance : .....

Nationalité : .....

Profession : .....

Téléphone portable : .....

Email : .....

Adresse : .....

## CANDIDAT(E)

NOM de famille (de naissance) : .....

NOM d'usage (s'il y a lieu) : .....

Prénoms :  
.....

Situation matrimoniale :

- Marié(e)       Veuf(ve)       Divorcé(e)  
 Célibataire       PACS(é.e)       Concubinage

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

Pays de naissance : .....

Nationalité : .....

Profession : .....

Téléphone portable : .....

Email : .....

Adresse : .....

Date de l'union administrative : .....

Nombre d'enfant(s) du/des candidats à l'adoption (précisez si enfants d'un ou des candidats) :

- Biologiques : ..... Garçon(s)/ ..... Fille(s).....
- Adoptés pupille de l'Etat : ..... Garçons(s)/ ..... Fille(s).....
- Adoptés à l'international : ..... Garçons (s)/ ..... Fille(s).....

Pays d'origine du/des enfants : .....

Nombre d'enfants actuellement au foyer (et leurs dates de naissance respectives) : .....

## PROJET

Date de délivrance de l'agrément en cours de validité : .....

L'agrément en cours de validité a-t-il été modifié ? Si oui, indiquez-quand : .....

Mon/notre projet d'adoption est ouvert à :

Adoption plénière :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> A discuter
Adoption simple :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> A discuter
Fratrie :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> A discuter
Enfants grands (+ de 6 ans)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> A discuter
Enfants présentant une problématique de santé	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> A discuter

### L'orientation de votre projet d'adoption

- Consulter le site de l'Agence Française de l'Adoption (<https://www.agence-adoption.fr/>), rubrique « Choix du pays » où se trouvent toutes les informations nécessaires,
- Contacter l'AFA par téléphone au 01 44 78 61 40 ou par mail [afa.information@france-enfance-protegee.fr](mailto:afa.information@france-enfance-protegee.fr)

Les informations recueillies dans cette fiche permettront d'identifier les besoins des candidats et d'assurer leur orientation vers la conseillère en adoption compétente, en fonction du pays envisagé ou d'un accompagnement international ou national global.

- Dans le cas où votre projet d'adoption resterait à définir et que vous souhaiteriez être informé.e.s sur les orientations possibles vers les pays partenaires de l'AFA, veuillez indiquer : **entretien non orienté**.
- Si votre projet d'adoption concerne un pays spécifique, merci de bien vouloir **préciser le pays**.

Quelle est l'orientation que vous souhaitez-avoir ? (Choisir entretien non-orienté ou mentionner le pays)

Pays

Lequel ?

.....

Ou

Entretien non orienté

### COMMENTAIRES

Indiquez, le cas échéant, le professionnel/ou l'organisme à laquelle/auquel vous vous êtes déjà adressé(s) tant en France qu'à l'étranger :

.....

Précisions sur votre projet d'adoption :

.....

## **MENTIONS SPECIFIQUES D'INFORMATION**

### **DISPOSITIF DE GESTION ET DE SUIVI DES PRE-DOSSIERS AU SEIN DE L'AGENCE FRANCAISE DE L'ADOPTION**

#### **1. Mandat de l'Agence Française de l'Adoption au sein de France Enfance Protégée**

Le groupement d'Intérêt Public France Enfance Protégée, créé par la loi n°2022-140 du 7 février 2022, dispose que l'Agence Française de l'Adoption (AFA) a pour mission, d'une part, « d'informer, de conseiller, d'orienter et de préparer les personnes agréées dans leur projet d'adoption et, d'autre part, de servir d'intermédiaire pour l'adoption de mineurs étrangers ».

#### **2. Objectif du traitement des données**

Dans le cadre de l'accomplissement de ses missions, l'AFA a mis en place un dispositif informatique dédié à la gestion et au suivi des dossiers des candidats, impliquant le traitement automatique des données à caractère personnel.

La première étape de procédure pour les candidats souhaitant adopter par l'intermédiaire de l'Agence Française de l'Adoption consiste à transmettre par voie postale ou par voie dématérialisée, un pré-dossier comprenant :

- La fiche de renseignement,
- Une copie de l'agrément et de la notice,
- Une copie des évaluations sociale et psychologique,
- Un courrier de présentation du projet d'adoption.

Cette étape permet l'ouverture du dossier des candidats et donne lieu aux premiers échanges avec l'Agence, en vue de préciser le projet d'adoption.

#### **3. Nature des données collectées**

Les données collectées font l'objet d'un enregistrement dans la base informatique utilisée au sein de l'AFA. Les informations enregistrées et traitées à cette étape de la procédure sont :

- pour les candidats :
  - Les données d'état civil dont le nom de famille et d'usage et le prénom, la date de naissance, la ville, le département et le pays de

naissance, la nationalité, l'adresse postale, l'adresse électronique, les numéros de téléphone privé, portable et professionnel ;

- o Les données de vie personnelle dont la situation matrimoniale, la date de mariage, le nombre et le sexe des pupilles adoptés, le nombre, le sexe et le pays d'origine des enfants adoptés à l'international, le nombre et la date de naissance des enfants actuellement au foyer ;
- o Les données de vie professionnelle dont la profession ;

Les autres données relatives au projet d'adoption dont les données relatives à l'agrément en cours de validité et sa notice, les évaluations sociale et psychologique, les éléments de définition du projet d'adoption (choix quant à l'adoption plénière, simple, fratrie, enfants grands, enfants présentant une problématique de santé, au pays d'origine de l'enfant).

- Pour les agents de l'Agence Française de l'Adoption et les correspondants AFA nommés dans les conseils départementaux :
  - o Les données d'identification : nom, prénom

L'accès à ces informations est réservé aux agents de l'Agence Française de l'Adoption en charge des opérations de consultation, de traitement des données, individuellement habilités par la Directrice dans le respect du secret professionnel et la limite du besoin d'en connaître.

Les données informatiques concernant les candidats sont consultables par les correspondants de l'Agence Française de l'Adoption des Conseils Départementaux en charge des questions d'adoption dans le département où ils résident, individuellement habilités par la Directrice et dans le respect du secret professionnel et la limite du besoin d'en connaître.

Elles pourront être transmises ultérieurement pour traitement aux autorités et organismes compétents et autorisés en matière d'adoption internationale des pays dans lesquels les candidats engagent une procédure d'adoption internationale, si le projet d'adoption se concrétise.

Aucune donnée n'est transmise à des tiers à des fins commerciales, ni utilisée à d'autres fins que celles liées à l'accompagnement des candidats.

#### **4. Durée de conservation des données**

Les données à caractère personnel susmentionnées sont conservées par l'Agence Française de l'Adoption pendant la durée nécessaire à la gestion et au suivi du dossier et :

- Dans la limite de 3 mois pour les données papier à compter de la date de réception de votre dossier, dans le cas où le projet ne devait pas dépasser cette première étape de procédure.
- Dans la limite de 2 années pour les données informatiques à compter de la date de réception de votre dossier dans le cas où le projet ne devait pas dépasser cette première étape de procédure. A l'issue de ces 2 années, les données sont anonymisées pour permettre à l'Agence Française de l'Adoption de continuer à produire des études statistiques.

## **5. Sécurité et confidentialité**

Le groupement d'intérêt public met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir un niveau de sécurité adapté au risque et assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données personnelles.

Le ..... à .....

Signature de la / du candidat(e)

Signature de la / du candidat(e)